

Les quatre saisons de la Baratte

Métiers, Culture et Patrimoine

www.loire-baratte.com

n°21
Printemps
2010

Actualités :

- En bref : Notre projet associatif labellisé

- Inondations du littoral et d'ailleurs...

- Paysages et jardins : programme 2010

Les gens :

Yvette Compain : « La terre de la Baratte, c'est de l'or ! »

Patrimoine :

- Avenir du Val de la Baratte et

Régionales 2010 : Trois réponses de candidats à nos 3 questions

En bref :

Bonne nouvelle !:

Notre projet associatif a été retenu et labellisé par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable dans le cadre de l'année Internationale de la Diversité Biologique qui donnera lieu à diverses manifestations un peu partout dans le monde.

Souhaitons que cette reconnaissance connaisse les retombées attendues au niveau local !

<http://www.biodiversite2010.fr/>



2010 Année Internationale de la Diversité Biologique

Saint-Fiacre Loire-Baratte labellisé

Actualités

INONDATIONS DU LITTORAL ET D'AILLEURS.... QUI PAIE ET POURQUOI ?

LA LEVEE DE SAINT-ELOI A, HISTORIQUEMENT, ETE ERIGEE POUR PROTEGER LES CULTURES LEGUMIERES....

Le coût matériel des inondations survenues sur le littoral charentais et vendéen sera doublement supporté par les citoyens par le biais des primes d'assurances et par le prélèvement des impôts. Sur ce dernier poste, c'est autant d'argent qui n'ira pas à la rénovation de l'existant (bâti, routes....). Tout cela par la faute d'élus locaux qui accordent des permis de construire dans des zones inondables, situées en-dessous du niveau de la mer (ou des fleuves) avec l'accord de certains préfets peu scrupuleux.....Quant aux pertes humaines nous n'évoquerons même pas les vies brisées et le coût social engendré par le drame. Les élus passent, les citoyens restent....

La même chose peut se produire au bord des fleuves, (comme la Loire) sur les points bas des bassins versants (situés en dessous du niveau du fleuve) tel que le bassin maraîcher du Val de la Baratte à Nevers (58). A cette saison de l'année, la Loire et le petit canal de dérivation de la Nièvre sont en crue, les sources inondent les terres. Nous composons avec les remontées de nappes phréatiques qui emplissent nos fontaines mais également les caves du faubourg de la Baratte.... Ces remontées de nappe pourraient soulever le carrelage de nos maisons si on continuait d'artificialiser les sols !

Rappelons que la levée de Saint-Eloi a, historiquement, été érigée pour protéger les cultures légumières. Il n'était pas question d'immobilier ni de lotissements !

Et pourtant, cela n'empêche pas les élus locaux de projeter l'urbanisation des dernières parcelles maraîchères de ce secteur sensible divisé en trois zones : fort, moyen et faible aléas.

Les PPRI (Plan de Préservation des Risques d'Inondation), levée, station de pompage et autres inventions humaines n'évitent la submersion qui se produit chaque année dans les parcelles maraîchères du Val situé en point bas.

Une politique de gestion des risques assortie d'une cartographie des zones de submersion et de protection (moyen et faible aléas) est nécessaire. Quant aux citoyens et aux associations, elles ont le devoir de redoubler de vigilance dans la préservation du littoral, des zones humides et inondables car l'expérience Xynthia, n'empêchera pas l'assaut des bétonneurs dont le business est fondé sur un système de connivence.

PAYSAGES ET JARDINS SAISON 2010

Juin : Les Journées de la Baratte

- **vendredi 4 juin 2010** : Colloque paysage et jardin – Thème protection et gestion, Eglise de Chaluzy ouvert aux adhérents des associations partenaires, aux gestionnaires, étudiants, collectivités, amateurs de paysages et jardins (uniquement sur inscription)

- **dimanche 6 juin 2010** : les Rendez-vous aux jardins, édition nationale : les outils du jardinier, animations, expositions, et partenaires sur le « Clos Monard » avec des nouveautés, visite guidée du val maraîcher de la Baratte

- **dimanche 29 août 2010** : Fête de la Saint-Fiacre, cérémonie religieuse à Saint-Eloi rdv à 10 h (soliste, histoire....), pot et déjeuner de l'association organisés sur le Clos Monard, adhérents et sympathisants (sur inscription), Musicales au jardin vers 15 h 30, tout public

- **dimanche 19 septembre 2010** : Journée du patrimoine et fête des « Mangeux d'ail » : Le patrimoine culturel et paysager est mis en avant. Le thème national n'est pas encore défini. Animations, expositions à thèmes, conférence histoire, produits des terroirs, partenaires associatifs sur le « Clos Monard », visite guidée du Val maraîcher de la Baratte.